Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS
Famille, générations et société

Projet de participation politique

Art. 10 LEEJ

Art. 10 LEEJ

Titre

Kinderrechtskonferenz

Coordonnées de l'organisation responsable du projet

Réseau suisse des droits de l'enfant
info@netzwerk-kinderrechte.ch
+41 (0)31 508 36 14

Partenaire de projet

- CSAJ ; Fondation Village d'enfants Pestalozzi ; Lobby suisse de l'enfant ; Fondation Pro Juventute ; Save the Children Suisse ; PACH Pflege- und Adoptivkinder Schweiz ; AFAJ ; Commission Formation, éducation, science du Syndicat des services publics (SSP)

Public atteint

- Enfants et jeunes vivant en Suisse
- Comité des droits de l'enfant de l'ONU
- Parties prenantes pertinentes pour la mise en œuvre de la CDE au niveau de la Confédération et des cantons

Nombre de personnes atteintes

Environ 400 enfants et jeunes âgés de 5 à 21 ans ont participé au projet.

Lieu

Projet à l'échelle nationale

Durée du projet

2019 - 2021

Coûts et financement

95'000.- Fondation Protection de l'enfance Suisse, OFAS, prestations propres des partenaires.

Transfert de connaissances

-

Objectif du projet

Le point de vue des enfants et des jeunes sur leur situation en Suisse et sur la réalisation de leurs droits est pris en compte dans la procédure de rapport sur la mise en œuvre de la CDE en Suisse.

Activités

- Ateliers sur les droits de l'enfant en utilisant différents canaux et structures de participation
- Élaboration d'un rapport sur les droits de l'enfant de l'ONU
- Participation d'un groupe d'enfants au dialogue direct avec le Comité des droits de l'enfant de l'ONU

Perspectives d'avenir

Le projet sera reconduit dans quelques années dans la perspective du prochain cycle de rapport sur la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (CDE).

Opportunités/Risques

- Le projet a permis d'associer des enfants et des jeunes à la procédure de rapport sur la CDE.
- Des moyens supplémentaires sont indispensables à la poursuite, voire à l'extension du projet.

Méthodes de participation

Les méthodes de participation choisies par les partenaires de projet sont variées et adaptées à chaque groupe d'enfants et de jeunes. Elles sappuient sur les méthodes de travail du Comité des droits de l'enfant de l'ONU concernant la participation des enfants à la procédure de rapport sur la CDE.

Avec le soutien financier de la Confédération, en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)
Cette fiche de projet a été réalisée par l'organisation de projet.